



Onami – Kempo Karaté / Karaté Kyokushin

Dojo Budosport80

12, rue Colbert – 80000 Amiens

Tél 07 66 22 27 45

email: onamidojo@yahoo.com

Association Loi 1901 – Déclaration JO du 16 juillet 1996



@onamidojo

Inscription 2025-2026

☐ Kempo Karaté Adultes 2 cours / semaine	☐ Karaté Kyokushin 2 cours / semaine	☐ Kempo Karaté Enfants 2 cours / semaine	☐ Préparation à la compétition Ados / Adultes
Lundi 19h30 / 21h00 Jeudi 20h30 / 22h00	Mardi 20h30 / 22h00 Vendredi 20h30 / 22h00	Mercredi G1 16h00 / 17h30 Mercredi G2 17h45 / 19h15 Dimanche 10h00 / 11h30	Samedi 19h00 / 20h15
170 €	170 € (+ 25 € paspt WKB) + 15€ licence WKB F	140 €	Inclus
☐ Kempo + Kyokushin : 200 € 4 cours / sem (+ 25 € passeport WKB) + 15€ licence WKB F			

Règlement en espèces, en 1, 2 ou 3 fois par chèques encaissés avant le **31/12/2025**
ou par virement bancaire: Onami - **IBAN FR02 2004 1010 0527 2223 0R02 617**

Adhérent

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Téléphone

E-mail

Réprésentant légal pour les mineurs

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

E-mail

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal :

Je soussigné(e), représentant légal de, inscrit ce dernier aux activités de l'association onami pour la saison 2025-2026.

☐ Je reconnais avoir été informé que la pratique du karaté s'inscrit dans le cadre des disciplines sportives dites "à risques" et qu'à ce titre les dommages corporels ou non causés à autrui ou à l'adhérent dans le cadre de cette pratique ne s'auraient être couverts QUE par une assurance extérieure spécifiquement souscrite à cet effet par l'adhérent. En conséquence, l'adhérent déclare assumer les risques liés à la pratique du karaté et ne saurait tenir pour responsable ONAMI de quelconque dommage en dehors d'une faute avérée d'ONAMI dont l'adhérent saurait apporter la preuve.